

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AVRIL 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX-HUIT AVRIL, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 12 avril 2023*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX.

**Membres du Bureau :** Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Daniel COMMAULT, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECCQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Philippe HELLO, Jean-Claude HELLIO (*suppléant de Jean-François CORDON, absent*), Philippe HERCOUET, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Jean-Luc PECHEUX (*suppléant de Christophe ROBIN, absent*), Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Marc LE GUYADER, David L'HOMME.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Renaud LE BERRE

**Délibération n°2023-063**

Membres en exercice : 69 Présents : 58

Absents : 11

Pouvoirs : 5

**HABITAT  
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
AVANCE DE TRESORERIE**

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat 22 et Lamballe Terre & Mer ont un partenariat par le biais d'une convention cadre 2021-2023 visant à soutenir le déploiement des missions de l'ALEC sur le territoire de Lamballe terre & Mer.

Cette convention cadre est complétée par des conventions annuelles d'application, qui décline le programme d'actions de l'ALEC 22, son budget et la contribution financière de Lamballe Terre & Mer avec les modalités de versement.

Pour 2023, le programme d'actions se décline de la façon suivante :

- Animation territoriale pour la transition énergétique,
- Conseil en économie partagé, service dédié aux communes adhérentes à l'ALEC (34 communes de Lamballe Terre & Mer sont adhérentes en 2023),
- Animation territoriale pour la rénovation énergétique de l'habitat,
- Lutte pour la précarité énergétique (SLIME).

La demande de participation pour Lamballe Terre & Mer s'élève à 186 000 €.

La convention annuelle est prévue d'être présentée au Conseil communautaire du 23 mai prochain.

L'ALEC rencontre actuellement des problèmes de trésorerie notamment pour verser les salaires. Elle sollicite Lamballe Terre & Mer afin qu'une avance de 50% des 186 000 € de subvention soit versée.

Vu la délibération n°2021-075 du 27 avril 2021, autorisant la signature de la convention cadre 2021-2023,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- VALIDE le versement d'une avance de subvention d'un montant de 93 000 €,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le 25 AVR. 2023  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX

